Envoyé en préfecture le 02/10/2023
Reçu en préfecture le 02/10/2023
Publié le - 2 OCT. 2023
ID : 083-218300507-20230920-2023_120-DE

République Française

Ville de Draguignan

N° 2023-120

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	**Membres en exercice**	**Votants**
39	39	36

CONVENTION DE DÉPÔTS D'OEUVRES AVEC LE FRAC SUD – LA VILLE DE VALENCIENNES – LE MUSÉE NATIONAL DES ARTS ASIATIQUES (MNAAG) – LE MUSÉE GRANET AIX EN PROVENCE– LE MUSÉE DE DIJON

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 20 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 septembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :
RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :
HUGUES BONNET À BRUNO SCRIVO, LISA CHAUVIN À CHRISTINE NICCOLETTI, BERNARD BONNABEL À CHRISTINE PRÉMOSELLI, MARIE-CHRISTINE GUIOL À OLIVIER GORDE, CHRISTIAN MAMECIER À SYLVIANE NERVI SITA

ABSENTS :
RENÉ DIES, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU

Publié le : - 2 OCT. 2023

Envoyé en préfecture le 02/10/2023
Reçu en préfecture le 02/10/2023
Publié le - 2 OCT. 2023
ID : 083-218300507-20230920-2023_120-DE

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Dans le cadre de sa réouverture et afin d'enrichir le parcours permanent des collections, le musée des Beaux-Arts a sollicité le dépôt de plusieurs peintures, sculptures et objets d'art conservés par les musées de Valenciennes, Dijon, Aix-en-Provence, le musée Guimet et le FRAC Sud.

Ces dépôts permettront de compléter les thématiques développées dans les salles du musée, en particulier celles consacrées aux objets orientaux, à la Provence des Lumières, au voyage en Italie et à l'armure du Duc de Montmorency, ainsi que d'ouvrir le parcours à la création récente et d'élargir le discours lors des médiations.

Les conventions jointes à la présente délibération formalisent les conditions de ces dépôts, dont certains pourront être reconduits.

L'ensemble des frais relatifs au conditionnement, à l'encadrement, à l'emballage, au transport, à l'assurance, au convoiement ainsi qu'au montage et à l'installation des œuvres est à la charge du musée des Beaux-Arts, pour l'aller comme pour le retour (évaluation des dépenses : 6 000 €).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ,

- approuve les termes des conditions des conventions de dépôt des villes de Valenciennes, Dijon, du FRAC Sud, du Musée Granet et du Musée National des arts asiatiques,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les conventions de dépôts des villes de Valenciennes, Dijon, du FRAC Sud, du Musée Granet et du Musée National des arts asiatiques et à les exécuter, ainsi que tout acte afférent.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Richard STRAMBIO
Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional

Secrétaire de séance :